

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.
9 — 02 — — Omnibus.
1 — 33 — — solr, Omnibus.
— — — — — Express.
7 — 22 — — Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

heures minutes du matin, Mixte.
8 — 20 — — Omnibus.
— — — — — Express.
12 — 38 — — Omnibus.
4 — 44 — — solr, Omnibus.
10 — 30 — — Poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 30 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et non payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Le *Times*, du 26 janvier, signale une recrudescence de rumeurs et d'intrigues bonapartistes à Bruxelles et à Londres avec l'appui de M. de Bismark.

Il dit que la convocation d'une assemblée serait une solution préalable, mais peu importante : Bismark s'inquiète peu de savoir quel gouvernement la France choisira après la paix.

La plupart des journaux combattent les desirs annexionnistes de la Prusse qui créent un danger pour l'avenir de la paix de l'Europe ; car la France ne se reposera pas jusqu'à la vengeance de cette spoliation.

Les journaux signalent l'inconvénient de la suprématie prussienne.

M. Oitway écrit au *Times* que la prochaine discussion du Parlement montrera, par des preuves accablantes, que la guerre fut préparée par la Prusse.

Le *Times* publie un télégramme du 25 janvier disant : M. Thiers pendant sa mission à Vienne et à Saint-Petersbourg indiqua mainte fois l'opportunité d'offrir la couronne au roi des Belges. Des efforts ont été récemment faits dans ce sens.

On télégraphie de Bruxelles, le 27 janvier :

La plus affreuse misère, suite de la guerre, sévit en Allemagne.

Les journaux de Bruges disent que des familles allemandes sont obligées d'émigrer afin de chercher à l'étranger le pain que la gloire de leur pays ne peut leur procurer.

Samedi, plusieurs familles allemandes sont arrivées à Bruges dans le plus grand dénuement.

Le général Clinchamp a été nommé, dit-on, au commandement en chef de la première armée, en remplacement du général Bourbaki, qui l'avait lui-même désigné son successeur éventuel, et qui se trouve, par suite d'un malheureux accident, hors d'état de continuer son service actif.

DÉPÊCHE DE LA Suisse radicale.

Porrentruy, 24 janvier.

Rien de bien saillant ne s'est passé à la frontière. Les Français se rapprochent d'Abbévillers, Hérimoncourt, Monbonton, Saint-Dizier et Delle.

Le bruit court que les colonnes prussiennes qui se trouvaient à notre frontière semblent se retirer du côté de Belfort.

NOUVELLES DE PARIS.

Paris, le 25 janvier, par ballon.

Après le rétablissement de l'ordre, à la suite des troubles qui avaient eu lieu le 22, le Gouvernement de Paris a fait afficher dans la capitale une proclamation. Elle dit :

« Un crime odieux vient d'être commis contre la République; il est un certain nombre d'hommes qui servent la cause étrangère, pendant que l'ennemi nous bombarde : ils ont fait couler le sang de la garde nationale et de l'armée, sur lesquelles ils ont tiré. Que ce sang retombe sur ceux qui le répandent, pour satisfaire de criminelles passions.

» Le Gouvernement a le mandat de maintenir

l'ordre. Une de nos principales forces, en face de la Prusse, a été entièrement réclamée pour la répression sévère de cet attentat audacieux et pour la ferme exécution des lois. Le Gouvernement ne faiblira pas à son devoir. »

Le *Journal officiel*, du 25, publie des décrets suspendant les clubs jusqu'à la fin du siège, supprimant le *Réveil* et le *Combat*.

Un ordre du jour de Vinoy dit :

« Le Gouvernement fait appel à mon patriotisme; je n'ai pas le droit de m'y soustraire : c'est bien lourd, mais je veux être soldat jusqu'au bout.

» J'accepte ce danger, bien convaincu que le concours de tous les bons citoyens, celui de l'armée et de la garde nationale ne me feront pas défaut pour maintenir l'ordre et le salut de la patrie. »

Tous les journaux condamnent la tentative; plusieurs demandent au Gouvernement de punir sévèrement les coupables.

Le bombardement de la rive gauche et de St-Denis continue : la population est complètement tranquille; toute agitation a disparu.

Bourse nulle : Rente, 50 70; Emprunt, 51 80; Italien, 54 25; Lyon, 766; Suez, 225; Autrichien-Nord, 877. La plupart des valeurs ne sont pas cotées.

HAVAS.

COMBAT DE LA BERGERIE.

Le *Monteur* complète, par les détails suivants, le rapport officiel sur la bataille du 19, à laquelle les Parisiens ont donné le nom de *Combat de la Bergerie* :

L'opération de gauche avait pour objectif la redoute de Montretout, la maison de Béarn, le parc Pozzo et la maison Zimmermann.

L'objectif général était de s'emparer des hauteurs d'une rive de la Seine (celle de Saint-Cloud opposée au bois de Boulogne) à l'autre rive (celle de Bougival). C'était le but qu'on se proposait pour le premier jour; ces hauteurs une fois occupées, on devait s'y fortifier, et le second jour, descendre sur Vaucresson, Ville-d'Avray, Villeneuve-l'Étang et menacer Versailles.

Vinoy commandait la gauche, s'appuyant à la Seine; Bellemare était au centre et Ducrot tenait la droite, s'appuyant un peu au-dessus de la route de Rueil.

Le colonel Monneron-Dupin longeait le quai ou plutôt les coteaux de vignes qui dominent le quai, entraient dans le parc Béarn par une brèche pratiquée au mur d'enceinte.

Le général Noël partait de la Briqueterie, divisait sa colonne en deux, entraient par la droite et par la gauche dans la redoute et s'y établissait; le général de Bellemare divisait ses forces en trois colonnes, lançait l'une sur la maison du Curé, l'autre sur la crête de Garches, pour aboutir à la maison Craon, la troisième sur une éminence qui domine l'hospice Brezin. Son point de départ était la ferme de Fouilleuse.

Le général Ducrot, lui, avait aussi trois colonnes partant de la maison Crochard, opérant sur le parc de Buzenval (partie ouest), et aboutissant au rond-point et à la Bergerie par la porte dite du *Langhoyau*.

La colonne Monneron-Dupin a commencé son mouvement au signal convenu, n'a pas trouvé l'ennemi avant le parc, n'a trouvé là qu'une résistance tout à fait insignifiante, s'est logée dans le château en ruine, dans le parc et dans la maison Zimmermann, en ne perdant que quelques hommes. Cependant, la rue du Calvaire, qui met St-Cloud en communication avec la route stratégique, était occupée, et l'ennemi, enfilant avec la fusillade la longue allée qui de la grille du parc va jusqu'au château, rendit la circulation difficile.

Le colonel Monneron a cru devoir remonter un peu la route stratégique et occuper la gare de Saint-Cloud. Pour sa part, il a rempli son objectif avec vigueur.

Le général Noël a trouvé la redoute fortement occupée; nous ne fixons pas le nombre des hommes qui la défendaient, ils appartenaient au 58^e régiment (Posen); pas un d'eux ne parlait allemand et il a fallu un interprète polonais pour obtenir d'eux quelques renseignements.

Abrité derrière cette fortification, l'ennemi a fait une vive résistance; il a arrêté nos troupes pendant près de trois heures; enfin, vers dix heures et demie, nous avons eu la satisfaction de voir les nôtres franchir les fossés, graver les glacis, et prendre position.

Ce résultat obtenu, on entraient dans le parc des Pozzo, par la nouvelle route qui mène au parc réservé; on s'y établissait, et le bataillon des mobiles de la Loire-Inférieure, commandé par M. de Larcinty, traversait la route et s'installait en face des Pozzo, dans le grand châtelet et dans le jardin de Mme Zimmermann.

Une tranchée reliant la redoute de Montretout à la maison du Curé; on en chassait l'ennemi et le général de Bellemare, au centre, ayant réussi son mouvement, occupait ladite maison et le plateau de Garches : le but de notre gauche était complètement atteint vers onze heures du matin.

Nous n'entendions pas encore la fusillade sur la droite : le but à atteindre par le général Ducrot était bien autrement difficile, et l'accès en était plus vigoureusement défendu. Nous avons appris le soir seulement que le général n'avait pu s'avancer, malgré d'héroïques efforts, que jusqu'à Longbroyau lui-même, ce qui désormais rendait déjà la journée incomplète comme ensemble d'opération, si le résultat obtenu sur la gauche n'avait pas été lui-même annulé par une rupture, non pas de la gauche en général, mais de la « gauche du centre. »

Laisant de côté les efforts particuliers du général Ducrot, efforts énormes, des plus honorables, quoique infructueux, et auxquels nous n'avons pu assister, puisque nous nous étions portés vers Montretout, nous essayons de caractériser la seule opération partielle que nous connaissons exactement.

Au petit jour, l'ennemi avait été surpris, il occupait la redoute et les hauteurs, sans doute; mais, ne s'attendant pas à cette vigoureuse attaque, il avait dû les abandonner; on tenta donc de s'y établir. A peine la redoute occupée, les batteries de Breteuil, de la Brosse et de Ville-d'Avray firent converger leurs feux sur les crêtes, criblèrent d'obus la redoute de Montretout et nous rendirent la situation intenable.

En vain donna-t-on l'ordre d'amener l'artillerie

et de combattre les feux ennemis; pas une pièce ne put être mise en batterie.

Nos canons attelés, s'avançant sur le revers du coteau, devaient tirer de bas en haut, par-dessus la crête, sur un ennemi invisible; et toute pièce qui essayait de graver le coteau était une pièce en péril. On se résolut donc à se terrer derrière les tranchées, surveillant toute attaque offensive et prêt à la repousser.

Mais un tel mouvement ne peut réussir qu'à la condition que toutes les parties convergent et aboutissent, et on remarquera, comme le dit le rapport militaire, que le général de Bellemare, au centre, n'avait pas sa droite appuyée, puisque le mouvement du général Ducrot n'aboutissait pas.

C'est alors que l'ennemi, qui avait eu le temps de faire venir ses réserves de Versailles se précipila avec une grande impétuosité et avec des forces considérables, sur les points dont on s'était emparé, s'efforçait d'enfoncer la gauche du centre, entre la maison du Curé et la redoute. Son artillerie jetait le désordre dans les réserves masquées sur le revers du coteau de Garches, et son infanterie s'avançait faisant un feu terrible. C'est le moment de la journée où nos pertes ont dû être les plus sensibles.

Alors nous eûmes la douleur de voir nos forces céder sous le nombre, et le mouvement de retraite se dessiner. Cependant la brigade Avril de Lenelos ayant été mise à la disposition du général de Beaufort, qui ne voulut pas s'en servir parce qu'il tenait ferme de ce côté, elle fut cédée au général de Bellemare, et nous vîmes ces forces très-serrées, très-fermes, graver les crêtes et repousser l'ennemi avec une grande vigueur; mais il fallait de l'artillerie, et ces terrains en pente, battus par la pluie, exposés au feu des batteries de la Brosse (Porte Janne), de Breteuil et de Ville-d'Avray, étaient impraticables pour nos pièces.

L'ennemi, à la faveur du brouillard et de la nuit qui commençaient à tomber, prononça une autre attaque offensive et nous contraignit d'abandonner les hauteurs.

Les braucardiens avec les blouses grises descendirent les premiers, puis vièrent les tirailleurs déployés; enfin les masses stationnaires qui étaient en repos, l'arme au pied, se débandèrent à leur tour.

Montretout, toujours occupé, restait en l'air par la rupture de la gauche du centre; quatre pièces de douze qu'on s'était efforcé d'y traîner s'étaient enfoncées dans ce sable jaune où les roues entrent jusqu'au moyeu. Le général Vinoy se préoccupait de ne les point laisser à l'ennemi. Le général de Beaufort, avec sa vigueur habituelle, tint bon contre ceux qui trouvaient la besogne un peu rude sous les obus ennemis; on parvint à les mettre en sûreté.

On eût pu, à la rigueur, garder Montretout, mais l'avantage était mince, puisque la redoute ne peut être armée à cause des batteries de la Brosse, de Breteuil et de Ville-d'Avray qui la criblent, et que, d'un autre côté, étant sous le feu du Mont-Valérien, l'ennemi n'y peut laisser que des postes : on résolut donc de se retirer.

Les détachements qui occupaient la maison Zimmermann devaient se replier sur ceux de la maison Pozzo, qui à leur tour, se seraient repliés

sur la redoute et de là sous les feu des forts. Mais déjà l'ennemi, venu par les tunnels et les escaliers de l'ancienne gare, était entré dans le parc de Montretout par les brèches de la maison Mombro, le cimetière, et une partie du bataillon de la Loire-Inférieure resta cernée dans la maison séparée des Bozzo par la route impériale.

M. de Larcinty dut se rendre, après avoir vaillamment épuisé ses munitions, car il était coupé de sa ligne de retraite.

Ce n'est qu'à deux heures de la nuit que la colonne Monneron abandonna ses positions; mais le mouvement dénoncé, l'ennemi prévenu comme il l'était, l'opération de la droite arrêtée dès le début, après un combat très-meurtrier, on prit la résolution d'abandonner celles des positions qui restaient acquises, et dont la possession était sans aucun avantage sérieux.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Dimanche, le canon a encore été entendu dans la direction de Noyant. Le corps d'armée qui occupe cette contrée n'était donc pas au courant des négociations engagées à Versailles et de l'armistice.

M. le colonel Huot est parti lundi dans cette direction avec le drapeau parlementaire.

La compagnie du chemin de fer d'Orléans a reçu l'ordre de rétablir la voie sur Paris.

Hier soir, la tranchée faite à la voie ferrée, au Chapeau, a été comblée, et les rails replacés.

SARTHE ET MAINE ET LOIRE.

Nouvelles des 26 et 27 janvier.

On annonce de Durtal que le sous-lieutenant Richard est mort à la suite des blessures qu'il avait reçues au combat de La Flèche où il avait fait preuve du plus grand courage.

Il n'y a pas eu de nouvel engagement du côté de Durtal.

Les Prussiens sont toujours retranchés à Sablé; leurs éclaireurs ont paru à St-Denis-d'Anjou.

Une compagnie de mobilisés ayant été envoyée, hier, en embuscade, en avant de Précigné, a vu venir à elle 2 Prussiens dégoisés. L'un d'eux a été arrêté, l'autre s'est sauvé quoique blessé d'un coup de feu à la jambe. L'homme arrêté fut conduit devant le capitaine Latouche qui l'interrogea. L'espion enleva le revolver du capitaine et essaya deux fois de faire feu sur lui; le capitaine ayant repris son revolver, lui brûla la cervelle immédiatement.

Aujourd'hui, un petit combat a eu lieu en avant de Précigné. La compagnie Latouche a fait prisonniers 2 hussards, pris 4 chevaux et blessé un hussard. Les prisonniers sont dirigés sur Angers.

Un autre petit combat avec des uhlands a eu lieu ce matin en avant de St-Denis-d'Anjou. Nous n'avons pas eu de blessés dans ces deux affaires.

Hier en avant de Clefs, il y a eu un engagement; nos avant-postes étaient dans les bois. Les Prussiens ont lancé quelques obus; des renforts étant arrivés de Beaugé, l'ennemi s'est replié.

Saumur, 30 janvier.

A Monsieur le Rédacteur de l'Écho Saumurois.

Monsieur,

Seriez vous assez bon pour transmettre par votre estimable journal, à un grand nombre de familles de notre arrondissement, les nouvelles que je reçois à l'instant du bataillon des mobilisés

de Maine-et-Loire, arrondissement de Saumur, et pour les mettre à même de correspondre avec leurs enfants, dont elles ignorent le sort.

Angers, 29 janvier.

La 1^{re} légion des mobilisés de Maine-et-Loire, réduite à un bataillon de 600 à 800 hommes, par suite de la capture du commandant Bounoire et de la moitié de ses hommes, au Mans, est placée sous les ordres du commandant Fermé; elle était, il y a quatre jours, entre Laval et Mayenne, avec la 1^{re} brigade (général Isnard), 1^{re} division (général Deplanque), 16^e corps d'armée. Les hommes étaient en aussi bon état que possible, et M. ***, qui en arrivait, nous en a donné de bonnes nouvelles. Elle est embrigadée avec notre ancien 4^e bataillon des mobiles (75^e mobile), qui est suivi de notre meilleure ambulance, laquelle, après deux jours de repos, rejoindra demain son poste de bataille.

Vous voyez que nos enfants ne manqueront pas de soins, et qu'une ambulance de Maine-et-Loire est avec eux.

J'ajouterai, que le Comité de secours de Saumur a écrit sur le champ à M. le commandant Fermé, pour lui demander s'il a besoin d'effets, de vêtements et de liquides; et quel serait l'itinéraire à suivre.

Grâce à l'armistice, l'envoi pourrait lui parvenir.

L'ambulance que le Comité de secours de Saumur avait formée et placée sous la direction de M. le docteur Lieutaud, a rendu les plus grands services et a bien mérité de l'arrondissement. Après un court séjour à Angers, elle est repartie au grand complet et elle a dû rejoindre le 16^e corps. — Le Comité lui exprime toute sa reconnaissance.

Le Président du Comité, BINEAU.

Lettre-circulaire de Monseigneur l'Évêque d'Angers à M. les curés du diocèse, instituant l'œuvre des orphelins de la guerre.

Monsieur le Curé,

Parmi toutes les situations créées par la guerre, il n'en est pas de plus douloureuse que celle des familles frappées dans leur chef. Nos cœurs se brisent devant le deuil d'un père et d'une mère auxquels une balle ennemie vient d'enlever en un clin-d'œil un fils dont l'éducation leur avait coûté vingt années de peines, de soucis et de sacrifices. Nous mêlons nos larmes à celles de l'épouse et de la sœur atteintes par la mort du soldat dans leurs affections les plus chères et les plus intimes. Mais l'enfant qui ne reverra plus son père tombé sur un champ de bataille, et qui seul désormais, sans guide ni soutien, se voit délaissé à l'âge même où sa faiblesse réclamerait le plus de secours, l'orphelin en un mot, ah! qu'y a-t-il de plus dignes de compassion sur la terre, et quelle infortunée pourrait être comparée à la sienne?

Il appartient à la Religion de venir en aide à de pareils malheurs, et d'adopter comme une seconde mère ceux que la mort a privés de leurs protecteurs naturels. Dès le commencement de la guerre, j'ai dû me préoccuper du sort des enfants qu'elle laisserait dépourvus de toutes ressources, et j'ai le bonheur de pouvoir vous annoncer que toutes mes mesures sont prises pour qu'aucune de ces pauvres victimes ne demeure abandonnée. Des personnes charitables, dont je ne tais le nom qu'à regret, ont voulu mettre à ma disposition le local et les premiers fonds nécessaires pour commencer une œuvre qui ne pourra être que sympathique à un pays si fertile en

dévouements de tout genre. Outre cet établissement situé à Angers, et qui sera destiné aux jeunes filles, j'espère qu'il nous sera possible d'ouvrir à la campagne un orphelinat agricole pour les jeunes garçons: ce serait la réalisation d'un de vœux mes les plus chers. Mais, en attendant, les uns comme les autres pourront être élevés gratuitement par nos soins dans le nouveau local où dans les communautés déjà existantes.

Si donc, Monsieur le Curé, les malheurs de la guerre atteignent quelque enfant dans votre paroisse, jusqu'à le réduire à cet état de délaissement complet où tout secours de la famille viendrait à lui manquer, je vous prierai de m'en donner connaissance, et de demander avant tout le consentement des ayants-droits, pour que je puisse pourvoir à son entretien et à son éducation jusqu'à l'âge où il sera en état de se suffire à lui-même. Dieu veuille bénir cette œuvre, entreprise pour le soulagement des plus infortunés de mes enfants, et inspirer aux âmes charitables le désir d'y contribuer dans la mesure de leurs forces.

Je profite de cette occasion, Monsieur le Curé, pour vous inviter, vous et vos chers paroissiens, à redoubler de prières devant les dangers qui nous menacent. L'ennemi approche de divers côtés; mais j'espère encore, j'espère toujours que la divine Providence préservera de l'invasion étrangère un diocèse où tant de saintes âmes prient vers le ciel, où la foi et la charité se déploient dans des œuvres si éclatantes. Ne nous laissons pas aller à de vaines frayeurs, qui ne conviennent ni à des Français, ni à des chrétiens. Faisons chacun notre devoir, jusqu'au bout et sans défaillance, comme il sied à des enfants de l'Anjou et de la Vendée. Il est un bien plus précieux que tous les biens de la terre: c'est, avec la conservation de l'honneur, la conscience d'avoir fait tout ce que Dieu et les hommes ont le droit d'attendre de nous.

Agréez, Monsieur le Curé, la nouvelle assurance de mes sentiments affectueux et bien dévoués.

CHARLES-EMILE, évêque d'Angers.

Angers, le 24 janvier 1871.

La municipalité de Tours a publié l'arrêté suivant:

AVIS AUX HABITANTS DE TOURS.

L'autorité militaire allemande a l'intention de faire respecter scrupuleusement les personnes et les propriétés.

Dans le cas où les habitants auraient à se plaindre de militaires pour des voies de fait ou des atteintes à la propriété, ils auront à adresser leurs réclamations au commandant de place prussien, au palais de la Préfecture, ou à M. le major d'Armée, à St-Cyr (à la Grande-Carrée).

L'administration municipale invite la population à se maintenir dans le calme qu'elle a observé dans ses rapports avec les troupes allemandes, auxquelles il est interdit de s'introduire chez les habitants contre leur gré, comme aussi de se faire livrer quoi que ce soit, sans paiement en monnaie française ou prussienne.

Le thaler ou papier argent représente 5 f. 75 c.

Les pièces de 10 gros, 1 20

Les pièces de 5 gros, 0 60

Pour faciliter l'approvisionnement de la ville, et empêcher le renchérissement des denrées qui pèserait très-lourdement sur les personnes peu aisées, l'administration municipale a demandé et obtenu la libre circulation, de 7 heures du matin à 4 heures du soir, sur la rive droite de la Loire, et sur la rive gauche jusqu'au Cher.

Pour toutes autres directions, il sera nécessaire de se munir d'un laissez-passer, qui sera donné

par l'autorité prussienne, sur la demande de la municipalité.

Tours, le 21 janvier 1871.

Les maire et adjoints,
Eugène GOUIN, A. MAGAUD-VIOT,
J.-J. NOIRMANT.

Poitiers, 27 janvier.

Des nouvelles de Tours signalent des préparatifs prussiens, faisant supposer qu'ils quitteront bientôt la ville.

On parle de contributions de 20 millions de francs.

Pour chronique locale : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Bordeaux, 30 janvier, 4 h. 20 s.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

Le ministre de l'intérieur et de la guerre a fait passer ce matin à M. Jules Favre, à Versailles, une dépêche pour lui demander de sortir du silence gardé par le gouvernement de Paris et de faire connaître le nom du membre du gouvernement dont l'arrivée était annoncée ainsi que les motifs qui peuvent expliquer son retard. Il a réclamé en même temps des détails précis sur la situation générale et le sort de Paris.

Bordeaux, 30 janvier 1871.

Donnez la plus grande publicité à l'arrêté suivant :

Le directeur général des lignes télégraphiques et des postes, vu la loi du 29 novembre 1870, article 4, ou les arrêtés antérieurs suspendant la télégraphie privée,

Arrête :

Article unique. — La télégraphie privée est rétablie dans toute l'étendue du territoire de la République pendant la période électorale pour toutes les correspondances intéressant les élections.

Signé : STEENACKER.

Pour les nouvelles diverses : P. GODET.

Marché de Saumur du 28 janvier.

Froment (l'h.) 77 k. 20 60	Graine tréfle 50	—	—
2 ^e qualité. . . 74 19 83	— luzerne 50	—	—
Seigle 74 12	Foin (charr.) 780	185	—
Orge. 64 11	— Luzerne —	780	170
Avoine. . . . 45 14	Paille —	780	85
Fèves 75	— Amandes . .	50	—
Pois blancs. . 80 40	— cassées 50	—	—
— rouges. . . 80 40	Cire jaune. . .	50	150
Graine de lin. 70	— Chanvre tillé		
Colza 65	(52 k. 500) —	à	—
Chenevis. . . 50	— Chanvre broyé		
Huile de noix 50 k.	— Blanc	—	—
— chenevis 50	— Demi-couleur .	—	—
— de lin. . . . 50	— Brun.	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1870.	1 ^{re} qualité	100 à 120
Id.	2 ^e id.	70 à 80
Ordin., envir. de Saumur 1870.	1 ^{re} id.	35 à 50
Id.	2 ^e id.	» à »
Saint-Léger et environs 1870.	1 ^{re} id.	30 à 40
Id.	2 ^e id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1870.	1 ^{re} id.	30 à 35
Id.	2 ^e id.	» à »
La Vienne, 1870.		25 à 30

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs 1870.		60 à 70
Champigny, 1870.	1 ^{re} qualité	90 à 110
Id.	2 ^e id.	» à »
Varrains, 1870.		» à »
Varrains, 1870.		60 à 70
Bourgueil, 1870.	1 ^{re} qualité	60 à 75
Id.	2 ^e id.	» à »
Restigné 1870.		55 à 65
Chinon, 1870.	1 ^{re} id.	50 à 60
Id.	2 ^e id.	» à »

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement,

LA BRASSERIE DE ST-FLORENT,
Près Saumur. (181)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

Rue Daillé,

QUATRE CHAMBRES au premier
et cabinet, cave et grenier.

S'adresser à M. GIRARD, de Saint-Vincent. (4)

A LOUER

En totalité ou en parties,

pour la Saint Jean prochaine,

Premier et deuxième étages d'une maison, située rue Royale et place du Roi-René.

S'adresser à M. HURAU, dans la maison, ou à M^{me} veuve ROCHER propriétaire, à Loudun. (389)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue
du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.



M. SIGARD, dentiste, rue des Liées, 52, Angers.

Rue d'Orléans, à Saumur.

MAISON BIDIER-CHAMPNEUF, FERBLANTIER-LAMPISTE.

M^{me} V^e BIDIER CHAMPNEUF a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle continue, comme par le passé, sa maison de ferblanterie et de lampisterie.

AU MAGASIN elle tiendra toujours les mêmes articles; — et, pour les travaux de bâtisse et fumisterie, un ouvrier actif et intelligent, qu'elle occupe depuis longues années, sera chargé de l'exécution des commandes.

Saumur, P. GODET, imprimeur.